

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art.L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JEUDI 27 MARS 2025 à 19 heures 30

Salle COROT HAUT

ORDRE DU JOUR :

- 1 • Approbation du compte de gestion 2024
- 2 • Approbation du compte administratif 2024
- 3 • Affectation du résultat 2024
- 4 • Adoption du budget 2025
- 5 • Vote des trois taux d'imposition
- 6 • Attribution des subventions aux associations
- 7 • Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- 8 • Acquisition de la propriété ROY
- 9 • Présentation du séjour printemps à destination des élèves de CE2 et CM1
- 10 • Convention tripartite en gestion de flux entre GPS, la Mairie et les bailleurs du territoire
- 11 • Rapport d'activités du Syndicat Intercommunal Seine et Sénart (SI2S) pour l'exercice 2024

